Trentième Année. — N° 174 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 23 JUIN 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse*, 8, *et rue Notre-Dame-des-Victoires*, 34
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 22 JUIN 1885

LE MANIFESTE RADICAL

On trouvera plus loin le texte officiel du manifeste électoral adopté par les députés de la gauche radicale et de l'extrême gauche. S'il nous fallait examiner ce manifeste en lui-même, nous aurions à y relever beaucoup de doctrines absurdes, subversives et oppressives, d'arguments insoutenables, de promesses sciemment mensongères, notamment sur les réformes financières ou sociales. Mais, après tout, nous n'en sommes pas à nous étonner de nous trouver en désaccord avec M. Clémenceau. Ce qui importe davantage en ce moment, c'est d'examiner la conséquence que ce document doit avoir sur les relations des divers groupes républicains entre eux et sur leur conduite électorale.

Notons d'abord que ce manifeste n'est pas seulement signé par quelques membres de l'extrême-gauche ; il porte aussi la signature des principaux membres de la gauche radicale. Ses auteurs ne sont à aucun degré, au point de vue républicain, une quantité négligeable : ils ne le sont pas dans la Chambre actuelle ; ils le sont encore moins dans le monde électoral.

Dans le manifeste lui-même, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'on semble avoir voulu le rendre absolument inacceptable pour les opportunistes. Tout y est fait pour condamner ces derniers, se séparer d'eux avec éclat.

S'agit-il de la question de tactique, d'alliance électorale, de programme, le manifeste répudie la conduite jusqu'ici préconisée par les opportunistes, celle qui aboutissait à des listes communes sans communauté de programme ; il n'admet d'alliance que celle qui est fondée sur un programme commun.

S'agit-il des principes qui doivent former le minimum des revendications républicaines, ils sont, sur presque tous les points, la contradiction formelle des doctrines des opportunistes, ou du moins de celles qu'ils avaient jusqu'ici soutenues.

Enfin, comme si l'on craignait que la palinodie opportuniste ne fût tentée de faire bon marché de ses doctrines pour accepter quand même le programme radical, le manifeste commence par la condamnation formelle des expéditions lointaines, condamnation que M. Ferry et ses amis ne peuvent absolument pas contre-signer. Que vont donc faire les opportunistes ? Se rallier au manifeste radical, ce serait se condamner eux-mêmes, dans des conditions qui les rendraient la risée du pays tout entier. Relever le gant, accepter la lutte, c'est renoncer à faire des listes communes avec les radicaux et engager partout un combat dont ils paraissent, non sans raison, redouter singulièrement le résultat.

Il semble difficile que les opportunistes échappent à cette dernière nécessité. Néanmoins, tout est si étrange dans ce monde-là, que nous ne prétendons faire aucune prévision ; pour le moment, nous nous bornons à noter le progrès nouveau fait par la « grande concentration républicaine ».

Voici le manifeste qui a été adopté, dans la réunion du Grand-Orient :

Avis aux électeurs

L'heure approche où la nation dira dans quel sens elle entend diriger ses destinées. Nous croyons nécessaire de chercher quelles idées peuvent nous réunir dans un même esprit et dans une même tâche.

Il ne s'agit pas d'imposer une formule uniforme à la diversité légitime des opinions républicaines ; nul n'a qualité pour le faire.

Il ne s'agit pas de se substituer aux comités et aux électeurs qui contracteront librement sur le mandat ; qui songerait à tenter une si absurde usurpation ?

Nous voulons seulement dégager, des programmes connus pour être ceux des diverses fractions de la démocratie, les articles essentiels, sans lesquels la prochaine législature ne serait qu'une déception nouvelle.

Nous voulons les dégager pour rendre possible un rapprochement loyal entre des républicains de nuances différentes. Nous concevons mal un accord qui, ne portant sur les hommes qu'à condition de dissimuler les idées, interdirait au pays de se prononcer sur toutes les questions vitales et préparerait, par une entente feinte, devant les électeurs, des divisions sans arbitre et une stérilité sans remède dans le Parlement de demain. L'union ne peut être sincère que si l'on dit sur quoi elle porte ; républicains, que si elle laisse au suffrage universel son premier droit de souveraineté, celui de prononcer entre les opinions contraires ; efficace, que si elle oppose aux monarchistes, le jour du scrutin, mieux qu'une équivoque, et après les élections, une majorité sachant ce que le pays veut et ce qu'elle doit faire.

Nous voyons les entreprises de l'ennemi commun ; et nous cherchons pourquoi elles sont plus hardies. Naguère, quand les monarchistes étaient réduits à attaquer, dans la démocratie, des doctrines ou des mesures démocratiques, leur discrédit allait croissant de jour en jour. Qu'est-ce donc qu'ils attaquent avec une confiance nouvelle ? Des fautes extérieures renouvelées de l'empire et l'état d'un budget resté monarchique. Ils n'ont pu se relever qu'en reprochant au régime actuel le renouvellement ou la continuation de leurs propres abus. C'est en s'écartant des idées républicaines qu'on a affaibli la République ; c'est en y revenant qu'on la raffermira.

Au dehors, des expéditions lointaines ont hasardé sur tous les points du monde les ressources du budget, le sang de nos soldats et la fortune du pays. On sait quel fardeau de millions elles font porter au travail national qui soutient déjà si difficilement la lutte contre la concurrence de l'étranger. Il suffit d'un peu de mémoire et d'un peu de bon sens pour savoir qu'au milieu des nations armées on ne peut, sans péril, disperser sur le globe les forces de la République française et subordonner sinon sa sécurité, au moins son influence légitime et sa liberté d'action, au hasard de conflits avec les nations mal connues du monde barbare. Le pays est las de ces guerres, de ces guerres de conquêtes ; il faut s'en dégager, non pour s'enfermer dans une égoïste et imprudente insouciance de ce qui se passe dans le reste du monde, mais pour inaugurer la politique de paix et de vigilance conforme aux principes de la démocratie, à l'honneur de la France et aux intérêts de l'indépendance européenne.

Au dedans, il est temps de convertir en réalités les mesures réclamées autrefois par tous les républicains.

Il est temps de le faire pour le budget. Le régime actuel a débuté par une période de prospérité inouïe : tant qu'elle a duré, on a dépensé les millions, sans songer à rien modifier dans la vieille organisation monarchique de nos impôts et de notre bureaucratie. C'était préparer les difficultés financières ; elles sont venues. Les expéditions où va se perdre une grosse part du produit des impôts, des travaux publics productifs, mais chèrement entrepris, et peut être plus coûteux encore depuis qu'on a passé avec les grandes Compagnies l'acte dont le prétexte était de soulager nos ressources, ont ouvert un large vide qu'on songe à combler par des charges nouvelles imposées aux contribuables. Il faut faire des finances de l'Etat l'image de la démocratie, régler les dépenses, fonder l'équilibre du budget, nécessaire à la prospérité du pays, sur des chiffres sincères, réformer le système suranné de nos impositions, légères aux riches, lourdes aux pauvres, notamment par l'impôt sur le revenu, et réviser les contrats qui ont livré en pure perte à l'oligarchie financière les routes commerciales de la France et les tarifs de transports, conditions de son travail.

On est étonné d'avoir à réclamer, après neuf ans, l'abolition du suffrage restreint. On est plus étonné encore d'avoir à la réclamer après une première révision. La souveraineté du suffrage universel se confond avec la République : on ne peut contester l'une sans renier l'autre. Si nous pouvions l'oublier, des réformes, ou repoussées, ou mutilées, ou indéfiniment retardées, et des conflits incessants, sous un régime où nul n'a le droit d'entrer en conflit avec la volonté nationale, se chargeraient de nous rappeler que le mode de scrutin introduit dans nos lois constitutionnelles par les monarchistes contre le pays y figure encore. Il faut, en rendant le suffrage universel maître chez lui, établir le principe primordial de toute République et la condition première des autres réformes.

Nous avons triomphé au cri : « Guerre au cléricalisme ! » La lutte contre les envahissements de l'Eglise divisait les républicains d'avec les partis du passé ; mais elle unissait dans une pensée commune toutes les fractions de la démocratie. L'Eglise n'a pas changé ; elle est encore ce qu'elle était, quand, au 16 Mai et au 24 Mai, elle conduisait la coalition monarchique. Il faut reprendre la tâche interrompue, mais la reprendre sur le seul terrain véritablement républicain. C'est défier l'histoire et le sens commun que de représenter comme nécessaire à la démocratie le Concordat inventé par Bonaparte pour préparer l'Empire. Il faut assurer, par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté de conscience et le caractère laïque des sociétés modernes.

La Chambre actuelle avait reçu le mandat formel d'achever l'organisation de l'armée nationale ; les élus de 1881 avaient promis de réduire le service à trois années et de supprimer radicalement sous toutes ses formes, volontariat ou exemptions, le plus justement odieux de tous les privilèges, celui qui porte sur l'impôt du sang. Cette œuvre n'est pas accomplie ; des ajournements incessants l'ont arrêtée devant la Chambre, les délibérations du Sénat la feront encore traîner au-delà de la législature actuelle ; il faut qu'elle soit achevée dès le début de la prochaine législature.

Enfin, la République ne serait qu'un mot si elle n'introduisait dans ce monde plus de justice pour ceux qui sont désarmés par la fortune dans la lutte pour la vie. Il faut qu'ils comprennent par des réformes efficaces qu'en conquérant le droit de vote ils ont conquis un instrument de progrès qui écarte à jamais les moyens de violence.

Assurément, nous aurions beaucoup d'autres points à indiquer, si nous voulions passer en revue toutes les réformes qui nous sont chères, et que le suffrage universel inscrira dans les mandats électoraux. Il reste tant à faire pour introduire les principes de la Révolution française dans l'état de choses que nous a légué la monarchie dans les lois sur les associations, à qui il est grand temps d'assurer la liberté si longtemps promise, tout en abolissant la propriété de main-morte, qu'on essaie en vain d'abriter de son nom ; dans l'instruction, que la République doit ouvrir à tous d'une façon plus large, pour donner à l'égalité sa plus précieuse consécration ; dans l'organisation municipale qui attend encore le mesures de décentralisation propres à fonder l'unité française sur les libertés locales ; et, dans l'organisation judiciaire, où il faut réduire les frais de justice, où l'on ne peut croire qu'on ait accompli la véritable réforme républicaine, tant qu'on s'est borné à changer les hommes sans changer les institutions.

Ce sont là des réformes nécessaires, que nous ne pouvons renoncer à soumettre à la Chambre prochaine. Mais nous n'avons pas la prétention de dresser les Cahiers de 1885. Ce sera l'œuvre des comités et des électeurs. Il nous suffit ici de déterminer le minimum de points communs, nécessaire pour faire, de l'accord entre des hommes de nuances différentes, autre chose qu'une apparence passagère ; cinq ou six idées dirigeantes, assez nettes pour caractériser une politique, et assez larges pour grouper le plus grand nombre de bonnes volontés diverses.

Nous entendons en faire, non l'ornement d'un drapeau électoral, ou l'objet d'un vain acte de foi, mais un programme d'action destiné à être réalisé sans ajournements, sans faux-fuyants, et sans défaillances.

La politique ne comporte pas les opinions platoniques. Se prononcer sérieusement pour une réforme, ce n'est pas dire qu'on la juge bonne pour les siècles futurs ; c'est dire qu'on veut l'appliquer. Rien n'est si funeste que les professions de foi qu'on se réserve de représenter le lendemain de l'élection, comme des actes de respect à l'égard d'opinions impraticables. Elles détruisent dans le pays le bon renom de ses mandataires, l'autorité des Chambres et la confiance dans le bulletin de vote. Il est temps d'aboutir. Le travail qu'un spectacle si décourageant opère à la longue dans les esprits serait plus dangereux pour nos institutions de liberté que les attaques violentes de nos adversaires. Il appartient aux électeurs de chercher des hommes qui, par leur passé, donneront des garanties de cette fidélité au mandat, qui est la première des vertus républicaines. Quant à nous, nous déclarons qu'il est urgent de se mettre à l'œuvre pour opérer les réformes suivantes :

1° Condamnation de la politique d'aventures et de conquêtes ;

2° Réforme constitutionnelle. Souveraineté absolue du suffrage universel ;

3° Réforme financière. Equilibre du budget : impôt sur le revenu ; réduction des dépenses ; révision des conventions et des tarifs de transport ;

4° Séparation des Eglises et de l'Etat ;

5° Réduction du service militaire ; suppression de l'exemption des séminaristes et du volontariat d'un an ;

6° Lois de protection et d'émancipation du travail.

Le manifeste est signé par les députés dont les noms suivent : MM. Achard, Barodet, Basuquier, Bellot, Bizarelli, Boudeville, Bourneville, Boysset, Brelay, Brialou, Brousse, Cantagrel, Carret (Savoie), Chavanne (Loire), Clémenceau, Courmeaux, Daumas, Delattre, Desmons, de Douville-Maillefeu, Duchasseint, Dubois (Côte-d'Or), Duportal, Farcy, Forest ;

MM. Anatole de la Forge, Franconie, Frebault, Gagneur, Gaillard, Galtier, GIARD, Girodet, Granet, de Hérédia, Hérisson (Nièvre), Clovis Hugues, Lacots, de Lacretelle, Sigismond Lacroix, Lafont, Laguerre, Laisant, de Lanessan, Laporte (Nièvre), de la Porte, Lasbaysses, Leconte (Indre), Lefebvre (Fontainebleau), Ernest Lefèvre, Lepère, Leporché, Lesguillier, Leydet, Lockroy ;

MM. Loranchet, Madier-Montjau, Henry Maret, Mathieu, Maurel (Var), Monteilhet, Nadaud (Martin), Papinaud, Pelletan, Perin (George), Peytral, Pochon, Prévéraud, Raspail, Remoiville, Tony-Révillon, Rivière, Roques (de Filhol), Salis, Simonnet, Saint-Martin (Vaucluse), Turigny, Vernhes, Vernières, Villeneuve.

LA LETTRE DE LÉON XIII

AU CARDINAL GUIBERT

L'*Osservatore Romano* du 20 juin nous apporte le texte italien de la lettre adressée à S. Em. le cardinal Guibert par Sa Sainteté. En voici la traduction :

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

Votre lettre, remplie des sentiments du plus filial attachement et de la plus sincère dévotion envers Notre personne, a procuré un doux soulagement à Notre âme, contristée par une récente et grave amertume.

Vous comprenez que rien ne pourrait Nous être plus profondément pénible que de voir troublé parmi les catholiques l'esprit de concorde, que de voir ébranlé ce tranquille repos, cet abandon plein de confiance et de soumission, qui est propre à des fils, pour la paternelle autorité qui les gouverne. Aussi, à la seule manifestation qui se fait de quelque symptôme de ce genre, ne pouvons-Nous ne pas en être grandement ému et ne pas songer aussitôt à prévenir le péril. C'est pourquoi la publication récente d'un écrit, venu d'où on aurait dû le moins l'attendre et que vous déplorez, le bruit qui s'est fait à l'entour, et les commentaires auxquels il a donné lieu, Nous conseillent de ne pas Nous taire sur une question qui, pour être ingrate, n'en est pas moins opportune, soit en France, soit ailleurs.

Par certains indices qu'on observe, il n'est pas difficile de constater que, parmi les catholiques, en raison sans doute du malheur des temps, il en est qui, peu contents de la situation de sujets qu'ils ont dans l'Eglise, croient pouvoir prendre quelque part dans son gouvernement, ou tout au moins qui estiment qu'il leur est permis d'examiner et de juger à leur manière les actes de l'autorité. Si cela prévalait, ce serait un très grave dommage dans l'Eglise de Dieu, en laquelle, par la volonté manifeste de son divin Fondateur, on distingue, de la façon la plus absolue, deux parts : l'enseignée et l'enseignante, le troupeau et les pasteurs, parmi lesquels il y en a un qui est le chef et le pasteur suprême de tous.

Aux seuls pasteurs il a été donné tout pouvoir d'enseigner, de juger, de diriger ; aux fidèles il a été imposé le devoir de suivre les enseignements, de se soumettre avec docilité au jugement et de se laisser gouverner, corriger, conduire au salut. Ainsi, il est de nécessité absolue que les simples fidèles se soumettent d'esprit et de cœur à leurs propres pasteurs, et ceux ci avec eux au Chef et Pasteur suprême ; c'est dans cette subordination et dépendance que gît l'ordre et la vie de l'Eglise ; c'est en elle que se fonde la condition indispensable du bien-faire et de tout mener à bon port. Au contraire, s'il arrive que les simples fidèles s'attribuent l'autorité, s'ils y prétendent comme juges et maîtres ; si les inférieurs, dans le gouvernement de l'Eglise universelle, préfèrent ou tentent de faire prévaloir une direction différente de celle de l'autorité suprême, c'est un renversement de l'ordre ; l'on porte ainsi en beaucoup d'esprits la confusion et l'on sort de la voie.

Et il n'est pas nécessaire, pour manquer à un devoir si saint, de faire acte d'opposition manifeste, soit aux évêques, soit aux chefs de l'Eglise ; il suffit que cette opposition se fasse par des moyens indirects, d'autant plus dangereux, qu'on se préoccupe de les mieux cacher par des apparences contraires. Ainsi, on manque à ce devoir sacré, lorsque, dans le même temps qu'on se montre jaloux du pouvoir et des prérogatives du Souverain-Pontife, on ne respecte pas les évêques qui lui sont unis, ou l'on ne tient pas suffisamment compte de leur autorité, ou l'on interprète fâcheusement leurs actes et leurs intentions sans attendre le jugement du siège apostolique.

Semblablement, c'est faire preuve d'une soumission peu sincère d'établir comme une opposition entre un Pontife et un autre. Ceux qui, entre deux directions diverses, repousseraient le présent pour se tenir au passé, ne donnent pas une preuve d'obéissance envers l'autorité qui a le droit et le devoir de les guider : et, sous ce rapport, ils ressemblent à ceux qui, condamnés, voudraient en appeler au concile futur ou à un Pape mieux informé.

A cet égard, ce qu'il faut retenir, c'est que, dans le gouvernement de l'Eglise, sauf les devoirs essentiels imposés à tous les Pontifes par leur charge apostolique, chacun d'eux peut adopter l'attitude qu'il juge la meilleure, selon les temps et les autres circonstances. De cela, il est le seul juge ; attendu qu'il a pour cela non-seulement des lumières spéciales, mais encore la connaissance des conditions et des besoins de toute la catholicité auxquels il convient que condescende sa prévoyance apostolique. Il a le souci du bien universel de l'Eglise, auquel est subordonné le bien particulier, et tous les autres qui sont soumis à cet ordre doivent seconder l'action du directeur suprême et servir au but qu'il veut atteindre. Comme l'Eglise est une et un son chef, ainsi est un le gouvernement auquel tous doivent se conformer.

Par l'oubli de ces principes, il advient qu'on voit s'amoindrir parmi les catholiques le respect, la vénération et la confiance envers qui leur a été donné pour guide, et qu'on voit se relâcher ce lien d'amour et de soumission qui doit river tous les fidèles à leurs pasteurs, les fidèles et les pasteurs au Pasteur suprême, lien dans lequel résident principalement la sécurité et le salut commun.

De même, par l'oubli ou par la négligence de ces mêmes principes, la voie la plus large reste ouverte aux divisions et aux dissensions entre catholiques, au grand détriment de l'union, qui est la marque distinctive des fidèles de Jésus-Christ, et qui, de tout temps, mais plus particulièrement aujourd'hui, en raison de la puissance coalisée de tous les ennemis, devrait être l'intérêt suprême et universel, devant lequel il conviendrait de faire taire tout sentiment de satisfaction personnel ou d'avantage privé.

Ce devoir, s'il incombe généralement à tous, incombe d'une manière plus rigoureuse aux journalistes qui, s'ils n'étaient pas animés de cet esprit de docilité et de soumission, si nécessaire à tout catholique, contribueraient à répandre et à aggraver l'inconvénient que nous déplorons. La tâche qui leur appartient, c'est, dans tout ce qui touche aux intérêts religieux et à l'action de l'Eglise dans la société, de se soumettre pleinement, d'intelligence et de volonté, comme tous les autres fidèles, à leurs propres évêques et au Souverain-Pontife ; d'en suivre et d'en reproduire les enseignements ; d'en suivre l'impulsion avec un entier bon vouloir ; d'en respecter et d'en faire respecter les décisions. Quiconque ferait autrement, en vue de servir les intentions et intérêts de ceux dont nous avons, dans cette lettre, repoussé l'esprit et les tendances, faillirait à sa noble mission ; et en vain se ferait-il l'illusion de croire qu'il sert ainsi le bien de la cause de l'Eglise, non moins que celui qui chercherait à atténuer ou à scinder la vérité catholique ou qui s'en ferait trop timidement l'ami.

Ce qui nous a conseillé de discourir avec vous de ces choses, Notre cher fils, c'est, outre l'opportunité qu'elles peuvent avoir en France, la connaissance que Nous avons de vos sentiments et la manière dont vous avez su vous conduire, même dans les moments et les conditions les plus difficiles. Toujours ferme et courageux dans la défense des intérêts religieux et des droits sacrés de l'Eglise, vous les avez, dans une récente occasion encore, virilement soutenus, les défendant publiquement par votre parole lumineuse et puissante. Mais, à la fermeté, vous avez su toujours joindre cette manière sereine et tranquille, digne de la noble cause que vous défendez ; et vous avez montré constamment un esprit libre de passion, pleinement soumis aux décisions du Siège apostolique et entièrement dévoué à Notre personne.

C'est pourquoi il Nous est agréable de pouvoir vous donner un nouveau témoignage de Notre satisfaction et de Notre très particulière bienveillance. Nous affligeant seulement de savoir que votre santé n'est pas telle que Nous l'aurions ardemment souhaité.

Nous faisons des vœux fervents et de continuelles prières au Ciel pour qu'il vous la rende bonne et que vous la conserviez longtemps. Et comme gage des divines faveurs que Nous appelons abondamment sur vous, Nous vous donnons, du plus profond du cœur, notre bénédiction apostolique à vous, Notre cher fils, à tout votre clergé et à tout votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 17 juin 1885, huitième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE

L'*Osservatore romano*, en publiant le texte italien de cette lettre, annonce la publication pour le lendemain d'une traduction française de la lettre pontificale et du texte de la lettre du cardinal Guibert.

NOUVELLES DU JOUR

M. Grévy et les rues de Paris

Paris, 21 juin. — Le *Gaulois* nous apprend que, sur des plaintes et des protestations réitérées adressées par de notables commerçants au président de la République, contre la manie du conseil municipal de débaptiser les rues de Paris sans aucune utilité, M. Grévy a prié hier, après la séance du conseil, le ministre de l'intérieur de s'entendre avec le préfet de la Seine pour mettre un terme à ces changements successifs qui provoquent un mécontentement général dans le commerce parisien.

Le testament de l'amiral Courbet

Paris, 21 juin. — Le ministère de la marine n'a pas encore reçu de réponse au sujet du testament de l'amiral Courbet, que le sous-commissaire du *Bayard*, M. Guéguen, faisant fonctions d'officier ministériel et de l'état civil à bord, doit avoir en sa possession.

Les opportunistes et l'amiral Courbet

Paris, 21 juin. — Les opportunistes sont absolument atterrés de l'effet produit par la publication des lettres de l'amiral Courbet. Ils sentent que, s'ils ont éludé la mise en accusation devant la Chambre, leur complice, ils se trouvent maintenant en face d'un accusateur bien autrement redoutable, qui se lève de son cercueil pour les dénoncer au pays. Aussi, leurs journaux ne peuvent-ils plus se contenir et commencent-ils à attaquer l'amiral.

Dans leur ressentiment, les journaux opportunistes menacent « de mesurer plus rigoureusement les honneurs funèbres qu'on voulait décerner à l'amiral Courbet ». Cette menace est digne du parti au nom duquel elle est faite.

Conférence de M. Pouyer-Quertier

Goderville, 21 juin. — M. Pouyer-Quertier a repris la série de ses conférences. Celle qu'il a faite ici, dans la journée, a été remarquable. Plus de 3,000 personnes y assistaient. Le succès a été énorme. Le soir a eu lieu un banquet de 600 couverts où le vaillant conférencier a été acclamé.

M. Estancelin à Nimes

Nimes, 21 juin. — Aujourd'hui, a eu lieu la conférence politique donnée par M. Estancelin, sous la présidence de M. le marquis de Valfons. Il y avait au moins 3,000 assistants. On remarquait, parmi la grande affluence de notabilités, MM. Baragnon, sénateur ; Boyer, Pleyre, députés ; le comte de Bernis, de Roux, Larcey, de Castelnau, Daudet, etc. Le discours de M. Estancelin a provoqué des acclamations enthousiastes. Le soir, un banquet a eu lieu où les toasts les plus remarqués ont été ceux de MM. Blanchard, ancien maire, Baragnon, Estancelin, de Chevelard et Goubier.

M. Sarrien à Châlons-sur-Saône

Châlons-sur-Saône, 21 juin. — L'inauguration de la statue de Niepce a eu lieu conformément au programme. Des discours ont été prononcés par M. Lacroze, maire ; M. Sarrien, ministre ; M. Knempfen, directeur des beaux-arts ; M. Bardy, délégué de la société de photographie de Paris. Tous les discours ont été consacrés à l'éloge de Niepce.

Ils n'ont rien eu de politique.

La question du gaz à Paris

Le conseil d'Etat a rendu, vendredi, un arrêt qui termine d'une manière définitive le procès engagé par la ville de Paris contre la Compagnie parisienne du gaz. La requête de la ville de Paris est rejetée. La ville de Paris est condamnée aux dépens.

Au conseil municipal de Marseille

Marseille, 21 juin. — Le conseil municipal avait été convoqué hier soir en commission plénière, pour examiner le rapport de M. Bienfait sur la création à Marseille d'une Université de Provence.

Cette affaire a été écartée de l'ordre du jour et le conseil s'est occupé de la question municipale.

Après une longue et vive discussion, MM. Gormondy, premier adjoint, Dubian, Casta et Boyer, adjoints, ont donné leur démission.

On dit que deux autres adjoints, empêchés par leur service d'assister à la séance, auraient également envoyé leur démission.

L'escadre de l'Extrême-Orient

Paris, 21 juillet. — Le *Bayard*, qui est déjà en route pour la France, ira désarmer à Brest, après avoir débarqué à Toulon la dépouille de l'amiral Courbet.

Le cuirassé *la Triomphante* ira désarmer également à Brest.

Les croiseurs *Duguay-Trouin*, *Eclaireur* et *Château-Renault*, ainsi que le transport le *Drac*, rentrent à Toulon.

Le *Villars*, le *Kergueren* et le *Volta* iront à Cherbourg ; le *D'Estrées* à Rochefort et le *Parseval* à Lorient.

Quant au cuirassé l'*Atalante*, comme il est incapable de faire la traversée de retour, il sera dépouillé de sa cuirasse et servira de vaisseau-ponton à Saïgon.

Nouvelles maritimes

Paris, 21 juin. — Le journal « Les *Tablettes des Deux-Charentes* » annonce que la nomination de M. le contre-amiral Rieunier au commandement en chef de l'escadre de l'Extrême-Orient paraît certaine.

Le même journal croit tenir pour certain qu'il n'y aura pas de promotion dans le corps de la marine avant le moment où se produira la vacance de l'amiral de Jonquières. L'amiral Galiber veut qu'il en soit ainsi, par respect de la mémoire de son camarade et ami, l'amiral Courbet. Les contre-amiraux appelés à recevoir la troisième étoile sont bien MM. Martin et Conrad. Quant aux capitaines de vaisseau qui seront élevés au grade de contre-amiral, on cite toujours comme ayant le plus de chances, MM. Bigrel, de la Jaille et de Labarrière.

Toulon, 21 juin. — La *Gironde*, commandant Jarrige, avec 329 hommes d'équipage et 761 passagers civils ou militaires, est partie, allant au Tonkin.

Le prince Louis-Napoléon

Paris, 21 juin. — Le prince Louis-Napoléon est rentré hier matin à Paris.

Il compte y séjourner environ un mois, puis il entreprendra un grand voyage au Japon.

La rétractation du cardinal Pitra

Rome, 21 juin. — Comme nous l'avons dit, à la suite de la lettre du Pape au cardinal Guibert, publiée hier, le cardinal Pitra a adressé au Pape une lettre de rétractation et l'a fait reproduire dans l'*Osservatore romano*. On y lit : « Au fond de mon cœur, je ne trouve que la soumission la plus entière aux reproches, aux avis, à toutes les paroles de votre lettre au cardinal Guibert. Je déplore ce que votre Sainteté déplore, je désire ce qu'elle désire, je condamne ce qu'elle condamne. »

Le cardinal Pitra proteste vivement contre les commentaires qui, en calomniant ses intentions, lui ont attribué une hostilité contre le Pape. Il poursuit en se déclarant soumis à tous les ordres et aux volontés du Pape et prie le Saint-Père de ne pas lui refuser sa bénédiction paternelle.

Démission du ministère espagnol

Madrid, 21 juin. — Le ministère, désapprouvant le voyage du roi à Murcie, a donné sa démission.

Le roi a demandé vingt-quatre heures pour réfléchir.

La grève de Brunn

Brunn, 21 juin. — La journée d'hier s'est passée sans trouble. La paye dans les fabriques a eu lieu paisiblement.

L'entente s'est faite sur la durée de la journée de travail.

On compte, pour lundi, sur une reprise partielle du travail.

Explosion de grisou

Londres, 21 juin. — Une explosion de feu grisou s'est produite samedi matin à la houillère d'Apedale, dans le North-Staffordshire. Il y a dix morts.

Rixe sanglante

Alger, 21 juin. — A la suite d'une discussion, une rixe sanglante a éclaté à Haussonvilles (province d'Alger), entre des Calabrais travaillant au chantiers du chemin de fer. On compte plusieurs morts ou blessés. L'un des morts a été horriblement mutilé. Les gendarmes étant intervenus, les combattants se liguèrent contre eux ; mais, grâce à leur attitude énergique, ils purent se ménager une retraite et échapper à une mort certaine.

Le canal de Suez

Port-Saïd, 21 juin. — Le canal de Suez est désobstrué.

Nouvelles d'Egypte

Le Caire, 21 juin. — M. Baring a accordé « letters of dénization » (naturalision) à la princesse Zeinab, belle-sœur du Khédive, par jugement. Cette mesure, qui constitue une immixtion dans les affaires de famille, et qui en même temps élude la loi musulmane, a causé une grande sensation dans les cercles musulmans.

LE PESSIMISME

Il y a toute une école littéraire qui affecte le plus désespérant pessimisme.

On est divisé sur ses causes. Chacun s'essaie à les scruter et à les définir, mais il ne paraît pas que la critique soit parvenue à se mettre d'accord. Alors que M. Sarcey constate l'effet brutal et renonce à en démêler les origines, M. Dionys Ordinaire assigne à ces origines une source étrangère, et M. Paul Bourget un foyer national. « Il souffle d'Allemagne, depuis quelques années, sur la jeunesse française, écrivait naguère M. Dionys Ordinaire, un vent aigre et malsain qui nous apporte une épidémie nouvelle, inconnue à notre vieille Gaule, celle du pessimisme... »

Selon M. Paul Bourget, au contraire, le principe du pessimisme « est essentiellement l'incertitude au sens strict de ce mot : l'incapacité d'adhésion à une foi quelconque ». Et l'auteur des *Essais de psychologie* consacre trois colonnes à nous expliquer d'où vient l'incertitude et, partant, le pessimisme de la jeune génération.

***

Par jeune génération, il faut s'entendre, et M. Bourget, tout le premier, sent le besoin de dissiper l'équivoque que cette locution générique pourrait engendrer. Il ne s'agit, cela va sans dire, ni de la jeunesse rurale, ni de la jeunesse ouvrière, ni même de la jeunesse bourgeoise, ou, pour préciser, de cette partie de la jeunesse bourgeoise qui n'a pas de préoccupation d'idées.

Il est uniquement question de la jeunesse pensante et écrivante. Cette distinction préliminaire est de toute nécessité, et l'on va voir pourquoi. Donc, la maladie du siècle, le dégoût de la vie, le mal à l'âme, affecte exclusivement cette classe de la jeunesse qui demande ses moyens d'existence aux lettres. J'en demeure d'accord avec M. Bourget. Mais je me sépare de lui sur les causes originelles de cet état d'esprit.

Si l'on en croit M. Bourget, les lugubres tendances du roman et de la poésie modernes tiennent principalement au double cataclysme de l'Invasion et de la Commune. « L'Année terrible — c'est M. Bourget qui parle — frappa d'un coup ineffaçable l'imagination de ceux qui étaient alors sur les bancs du collège et qui apprenaient, par cette tragédie subite, tout ce que la civilisation moderne cache en elle de férocité latente. Un germe d'angoisse avait été déposé dans des milliers de cœurs et qui devait lever un jour. « Tous ces jeunes gens avaient eu, durant le tremblement de terre qui avait passé sur le pays, une perception trop forte de l'universelle incertitude. Ils avaient compris de trop bonne heure que la maison de sécurité dans laquelle nous nous faisons tous notre gîte repose sur des fondements qui peuvent plier et s'abîmer aux moindres secousses. »

Je ne conteste pas que les horreurs de la guerre étrangère et de la guerre civile aient pu frapper les jeunes imaginations. Mais l'influence qu'elles ont subie de ce fait ne suffit pas à expliquer la tournure d'esprit pessimiste qu'affectent quelques écrivains, et non pas tous, remarquez-le bien, de la nouvelle génération. Et, d'abord, on peut se demander pourquoi les uns éprouvent ainsi les suites de ce trouble moral, et comment les autres s'en sont préservés. Si la cause que M. Bourget assigne au pessimisme était la vraie, l'effet en serait général. C'est ainsi que toute la génération de 1830 fut enveloppée dans le même courant de rénovation littéraire.

Les guerres du premier Empire, les fortunes militaires rapides avaient exalté les jeunes âmes, et comme toutes avaient subi l'influence napoléonnienne, aucune ne put se soustraire au mouvement romantique. Le courant pessimiste, au contraire, n'entraîne qu'une infime portion des romanciers et des poètes contemporains, et quand on scrute à quels intérêts et à quelles tendances obéit cette minorité, on arrive à la conviction que c'est chez elle tantôt une affaire d'éducation, tantôt un besoin de se singulariser par un tour d'esprit forcé vers l'étrangeté et la bizarrerie, tantôt un moyen de déguiser une incurable stérilité d'imagination.

***

M. Bourget appelle en témoignage un écrivain qui dépose contre lui, M. Edouard Rod, l'auteur de la *Course à la mort*. Je demande vraiment en quoi M. Rod a pu être frappé par le double cataclysme qui tient au cœur de l'écrivain des *Essais de psychologie*. M. Rod est Suisse, et s'il est en même temps pessimiste, ce ne peut être à raison de nos désastres nationaux, qui ont fondu sur nous sans l'atteindre, puisqu'il usait alors ses culottes sur les bancs d'un collège de la libre Helvétie, à Lausanne, je crois, charmant séjour que les Prussiens n'ont pas visité en 1870, et que les communards n'ont pas brûlé en 1871. Si je ne me trompe, c'est, chez M. Rod, simple affaire d'éducation et de culture. Il a dû pâlir sur Schopenhauer et les autres philosophes de l'école pessimiste allemande. L'empreinte lui en est restée, et j'ai peur qu'il ne la garde à jamais. Mais, chez la plupart des autres, la désespérance des sentiments est une pose, le dégoût de la vie une attitude, le pessimisme une façon de s'originaliser qui n'est, au fond, qu'une plate imitation. « La moue de Byron a fait grimacer bien des figures innocentes, » a dit Alfred de Vigny. Les angoisses de Schopenhauer font gémir bien des âmes non moins innocentes !

En réalité, le pessimisme est rarement sincère. Il ne l'est que chez quelques tempéraments aigris ou détraqués, chez quelques individus trahis par la fortune ou la nature. Le poète italien Léopardi, qu'on cite comme un des précurseurs de l'école pessimiste, était de constitution maladive, et, par surcroît, affreusement bossu. Le secret de son pessimisme, on peut m'en croire, résidait dans son mauvais estomac et dans son dos difforme. Lord Byron était pied-bot. J'ignore quelle infirmité avait Schopenhauer, mais il devait, à coup sûr, en avoir une.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LES FOURNITURES DE L'ÉTRANGER. — Que de fois n'avons nous pas protesté contre l'habitude désastreuse de nos administrations publiques et de nos Compagnies de chemins de fer, d'aller s'approvisionner à l'étranger du matériel et des fournitures dont elles ont besoin, au lieu de les demander à l'industrie française.

Nous avons, à bien des reprises, cité des cas véritablement scandaleux et supplié notre gouvernement de mettre un terme à une pratique si préjudiciable à notre travail national.

Jusqu'ici, malheureusement, nous n'avons encore obtenu que de bonnes paroles, et des promesses ; mais, hélas ! ni les unes ni les autres ne sont encore passées dans la réalité des faits et nous voyons toujours certains ministères et toutes nos Compagnies de chemins de fer admettre les étrangers à soumissionner pour les objets qui leur sont nécessaires.

Encore, si les étrangers usaient, loyalement